



Tandis qu'au bord d'une route dans la campagne savoyarde...



13, 14 février 1945 : L'aviation alliée prend le relais des forces de l'Axe dans l'expérimentation de la mort infligée industriellement aux populations civiles. Dresde est réduite en cendres sous l'effet de pas moins de 3900 tonnes de bombes incendiaires larguées en une quinzaine d'heures.

RETOUR

Aujourd'hui débarrassé de l'ac-coutrement qui lui prêtait figure providentielle, l'État se présente à nouveau sous ses couleurs d'origine, le tribut et sa corollaire violence. S'il se donna un temps des allures d'*État providence* c'est parce que la classe du capital jugeait, devant un prolétariat plutôt remuant, que c'était le bon prix pour maintenir la paix sociale, c'est à dire une situation dans laquelle les possédants allaient tranquillement continuer à accaparer la richesse sociale tandis que mollissait la combativité de la classe dépossédée.

Dans l'actuelle situation où le Capital peut accentuer la prédation sans trop de risques, l'État reparaît sous son vrai jour. Il ne déborde pas de son cadre par de particuliers abus à la ZAD, contre les manifestations de rue ou les universités occupées. Il remplit tout bonnement sa fonction réelle; il exécute sa besogne de base en jouant le rôle fondamental qui est le sien. Historiquement il se constitue une fois émergée une classe dominante qui trouve fort commode d'imposer un tribut, l'impôt, à la classe que par ruse, démagogie et violence elle soumet à ses exigences. L'usage de la violence est ce qu'il y a de plus intimement lié à l'État. Police et armée sont ses bases matérielles les plus solides. Elles sont le fondement de la « légalité » et forment la colonne vertébrale du mythique « État de droit », si cher aux corporations qui, se partageant entre menteurs et ignares, regroupent la totalité des politiciens et trop, beaucoup trop, de journalistes.

A-t-on jamais vu « État de droit » dépourvu de police et d'armée, c'est à dire non outillé pour user de violence envers « ses » sujets ou « ses » citoyens ? Jusqu'à quand faudra-t-il rappeler aux drogués de la

aux SOURCES

légalité que celle qu'invoquent leurs verbeuses déjections est l'héritière d'une longue chaîne d'actes illégaux dont ils honorent pourtant « la patrie » et qui, pour ne pas remonter au-delà de 1789, compte, entre autres gâteries, deux coups d'État bonapartistes et la désobéissance aux ordres de sa hiérarchie d'un certain général en juin 1940, pour ne s'en tenir ici qu'à l'État français ? Le monument de légalité qu'est le Code civil est le produit de la trahison, un certain 18 brumaire, d'un général de la République et du reste de la mafia institutionnelle propre à classe des prédateurs sociaux. Il n'est question dans ces lignes que de la France mais tous les États du monde sont, tout au long de l'histoire, de la même essence.

« L'État de droit » comme « la légalité républicaine, monarchique, impériale ou de quelque dictature qu'elle soit » sont des expressions purement fictionnelles agissant à la manière d'un miroir aux alouettes, c'est à dire à la manière d'une pure tromperie. Enfin, rappelons qu'État policier est un modèle en matière de pléonasme...

Des quelques vertus de l'État de Droit

"L'État de droit" se définit aux dires des juristes comme "un État dans lequel les normes juridiques sont hiérarchisées de telle sorte que sa puissance s'en trouve limitée." Définition théorique dont l'application pratique se traduit par une drastique hiérarchisation des présomptions d'innocence. Les prisons sont si pleines d'anonymes présumés innocents que l'État se heurte bien heureusement à la limite de sa puissance, forcé qu'il est de laisser en liberté ex-ministres ou Présidents mis en examen.

On sait depuis longtemps que "Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront noir ou blanc!" On sait aussi, encore merci monsieur Jean de La Fontaine, que "La raison du plus foert est toujours la meilleure!" Et qui donc est le plus fort de l'État ou de son cityen ordinaire? Il est clair que le plus grand potentiel de violence appartient au premier. Voilà sans doute pourquoi "la raison d'État", qui sait pudiquement voiler turpitudes, crimes et massacres, fonde "l'État de droit".

Souvenirs de prison pour son abolition

à suivre

Les luttes dans les geôles ne sont pas d'hier, tout comme celles parmi les opprimés, les classes exploitées, rejetées, exclues comme à la campagne, à l'usine, sur les chantiers...

Le système dominant, conscient que l'enfermement dans des conditions inhumaines était inacceptable, et fort de la mémoire féodale des oubliettes, y instaura le silence, la servitude à l'arbitraire d'une administration imbue d'un autoritarisme absolu, sans aucune limite. Antan les petits marquis dans leurs fiefs, le monarque en son «royaume» donnaient au peuple les «spectacles» du pilori, du gibet, de la roue et autres tourments envers les rebelles pour les tenir asservis. La curaille de toute obédience y apportait plus que son soutien, sa participation.

Avec l'abolition de ces pratiques pour tenir les dépossédés, les pauvres de l'abomination capitaliste, le pouvoir eut recours à l'enfermement de toutes natures : hospices, asiles, maisons de redressement, prisons, bagnes etc... pour tout ce qui pouvait entraver ses mœurs déviantes.

Les geôles ont proliféré dans des proportions époustouflantes. Des années 1970 à 2018, bien que la population française n'ait pas augmentée de 50 % les emprisonnés eux passent -bien contre leur volonté n'est-ce pas- de 35000 à près de 69000 ; et ce n'est pas pour autant que le commun est plus rassuré. Que le besoin « imparable » de sécurité se développe avec vigies, alarmes, portes blindées... et le trouillomètre dépassant le zéro, y aurait-il nécessité d'aller plus loin pour démontrer que les geôles n'engendrent RIEN sinon l'infamie et l'abus de la quasi infaillibilité judiciaire, profession par excellence servile. A l'exception d'un seul, toute la profession a fait allégeance à l'État français. Après avoir envoyé à la mort les « terroristes » de l'affiche rouge, combien d'autres dont aujourd'hui le commun tout aussi servile honore les mémoires? Le corps judiciaire, jamais à un parjure près, sera ensuite aussi répressif envers les collaborateurs du vichyssois, allié des nazis, ou encore comme lors de la guerre d'Algérie envoyant d'abord à la guillotine les

partisans algériens de tout bord avant de condamner dans la foulée suivante ceux de l'Algérie française; sans que ce corps soit même un tant soit peu épuré alors que même dans la police il y eut des mises au pas, des exclusions, voire plus, certains étant amenés à fuir pour éviter la vindicte judiciaire qui la veille encore les félicitait, les couvrait d'éloges pour leur active participation aux rafles, aux arrestations! A tel point que quelques « brillantes » figures judiciaires sont passées par tout ces stades sans âme ni conscience et avec tous les honneurs. Le bourreau médiéval ne mériterait point un tout petit peu autre chose que le mépris qu'il provoque. L'engeance judiciaire est autrement plus monstrueuse.

Si l'opinion publique n'en est guère informée, des luttes se sont bien souvent développées dans les geôles et dans des moments où il ne devait point être très aisé de s'y engager et les conséquences point tristes. Pour ce que je puis en savoir, en 1957 derrière un mouvement de matons, la quasi totalité des prisonniers de la prison de La Santé —«santé» pour une geôle faut pas être un rien dérangé? Plaisanterie. Il y a même «beausoliel» si, si!— ont ouvert leurs portes de cellules et tenté de détruire le plus possible de matériel et paperasses administratives. Certains à chercher la faille pour s'arracher. La confrontation avec l'administration appuyée par les chipos en armes fut évitée grâce l'interposition des prisonniers algériens kidnappés en plein vol au mépris des élémentaires règles qu'édicte elle même la répression. Tandis que les serviles «auxiliaires» de l'administration pénitentiaire s'employaient avec diligence à remettre en état les serrures et nettoyer les dégâts, nous étions enfermés par dizaines par cellule en «état». Et d'anciens prisonniers évoquaient d'autres mouvements de révoltes en prison et annonçaient que nous pouvions risquer de rester de nombreux jours ainsi entassés. Anecdote pour illustrer le propos.

Tout autant de l'autre coté des murs les démunis tentent souvent de se battre, mais l'écho est rare. Toute lutte reste indispensable, Elles ont toujours quelque

chose de gagné.

Le Comité d'Action des Prisons marqua particulièrement les luttes dans les geôles parce qu'il apparut alors que de nombreux conflits agitaient intensément d'autres espaces sociaux.

Des mouvements à Ecrouves, geôle réservée à de jeunes prisonniers, à Nancy, la geôle «Charles III» —toujours le grotesque pour nommer une prison— des prisonniers sont sur le toit... et à Toul le bruit court, puis la réalité se fait jour non sans difficultés : on torture sans retenue; immobilisation de prisonniers par des camisoles de force pendant des jours, les laissant «baigner» dans leurs excréments; des geôliers acceptant de les nourrir alors que ce «traitement» de la plus lamentable perversion émanait d'une direction imbue de son pouvoir absolu. «Tout ce que je fais est bien!» assurait le directeur à la psychiatre que venait d'alerter un prisonnier. Elle fini par constater que la vérité est celle portée par des prisonniers. Elle s'en ofusque, s'en indigna quand, bien que mandatée par la chancellerie, lui est refusée l'entrée dans la prison. La mise sous contention de prisonniers se fait alors qu'aucune décision médicale n'a proposé cette «nécessité» extrême comme dans le cas très exceptionnel de malade risquant de devenir dangereux envers lui ou d'autres, mesure essentiellement «médicale».

Le Groupe d'information sur les prisons (GIP) fut un mouvement d'action et d'information issu du manifeste du 8 février 1971, signé par Jean-Marie Domenach, Michel Foucault et Pierre Vidal-Naquet, ayant pour but de permettre la prise de parole des prisonniers et la mobilisation des intellectuels et professionnels impliqués dans le système carcéral. Celui-ci eut un effet direct, l'entrée dans les prisons de la presse et de la radio, jusque-là interdits.

M.L .

Voir :

[archivesautonomies.org/spip.php?rubrique 164](http://archivesautonomies.org/spip.php?rubrique%20164)
cliquer sur "Comité d'action des prisonniers"
puis sur "sommaire du journal du CAP"

DU BON PIED MON ŒIL !

Un pied, cela ne rime à rien.

Deux, bon, cela nous parle déjà un peu plus.

Gauches ou maladroits souvent, pronateurs, c'est-à-dire usant la semelle à droite, ou supinateurs à gauche, ils sont comme un dialogue qu'alors on dira écrit avec les pieds.

Mais il en faut beaucoup plus pour qu'en poésie la cohorte des pieds nus ou chaussés prenne un sens, une mesure, une cadence et, quelquefois, rime aux pieds de quelqu'un -ou quelqu'une.

En cette époque de bottes griffées par la noyallangue, de rampants lécheurs aux cors embouchés, la poésie force à trouver chaussure à son pied ; peine à faire aux télé-obséquieux son vital pied de nez subjectif. ISO lent...ISO loir pour dormir debout après l'objectif électoral...

Mais la cadence en norme ISO a-t-elle un sens ? À quoi rime le pas cadencé d'une échelle des sensibilités ?

À rien, sinon qu'elle exprime les dangers d'une échelle de Richter autocratique à laquelle on n'aurait pas assez donné de pied !

Il faut rompre la cadence ! Les fantassins le savent parfaitement, qui ont posé l'arme aux leurs : les pieds des déserteurs conscients ont ainsi sauvé bien des ponts suspendus ! C'est important, les ponts. Avec ou sans piles, ce sont des cellules de dégrisement ouvertes aux passeurs d'utopie...Mais passons !

En photo et dans tout le toutim des sens, idem, on se sert d'un trépied pour la pause. La pause-café : café noir, café au lait, café au lit.

Parce qu'un seul pied, ça ne pose pas son homme.

Trois, bon, on peut faire le point.

Les pieds sont d'abord ce que de nous notre œil perçoit de plus net. La vision périphérique les accroche et accommode sur nos arpions comme avec nos pieds nous nous accommodons de la vie. Distance usante et diaphragme fermé !

Comment ça va ?

On fait aller !

Clichés...

Mais restons objectifs, au bout d'un temps de réglage notre œil accommode aussi bien sur nos mollets, nos genoux et nos cuisses que euh...point délicat...que sur notre sexe. Le sexe est cet infini focal suggestif où prend pied le regard supposé objectif du voyeur. Ce que l'œil perçoit mal le cerveau croit l'entendre et c'est la langue alors qui prend le relais, faux-culisant sur la parole en un flou artistique façon David Hamilton. Champs/contrechamps. Autofocus.

Tout bien réfléchi, quelle révélation ! Il peut être troublant, ou même très excitant d'embrasser, de lécher des pieds !

Reprenons : aux alentours du nombril, l'œil devra prévoir un pare-soleil.

Pire, au-dessus de nos tétons tout lui apparait fondu, moiré, indistinct...Des halos !

Allo ? Il y a quelqu'un dans l'appareil corporel ?

Pour conclure, voilà pourquoi cet album de photos-étais, de photos-soutenir, peut s'accommoder du narcissisme et du voyeur, du fragile équilibre et des fantasmes de chacun pour é-LABO-rer sa philosophie péripatéticienne dans l'optique du jardin pédicure d'Épicure. Loin de ces marges bénéficiaires où même l'argent tique ! Mais dans les marges de l'épreuve où, sur papier couché, l'homme attend la mise à pied des laborantins marchands pour se lever.

Sur le pied de guerre ? Du bon pied ? Ça, on verra !

Ker OAK

Dans "Trait d'Union" **Du féminisme**

de juin 2018, le magazine de la MGEN de Paris, page 6, une citation :

et de quelques remises de pendules à l'heure.

«Nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux», attribuée à «Louise Michel, Femme politique (1830-1905)». Citation utilisée pour illustrer la création du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, qui fusionne quatre instances dont l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes. Un certain Bernard Jabin est l'auteur de l'article, qui est une sorte de synthèse de l'ignorance et de la bêtise qui lui est consubstantielle.

N'importe quel écrivain un tant soit peu curieux aurait consulté Wikipédia, site sur lequel il y aurait fort à dire, mais il aurait trouvé que Louise Michel était anarchiste, et non pas «femme politique». Quand à la question de l'égalité femmes-hommes, il aurait pu s'instruire, en lisant les "Mémoires" de Louise Michel, dont voici quelques extraits du chapitre 10 :

«Le sexe fort descend jusqu'à flatter l'autre en le qualifiant de beau sexe.

Il y a fichtre longtemps que nous avons fait justice de cette force-là, et nous sommes pas mal de révoltées, prenant simplement notre place à la lutte, sans la demander. (...)

Pour ma part, camarades, je n'ai pas voulu être le potage de l'homme, et je m'en suis allée à travers la vie, avec la vile multitude, sans donner d'esclaves aux Césars.

Elle aussi, la vile multitude, on la flatte à ses heures, on l'appelle le peuple-roi.» (...)

«Vos titres ? Le temps n'est pas loin où vous viendrez nous les offrir, pour essayer par ce partage de les retaper un peu.

Gardez ces défroques, nous n'en voulons pas. Nos droits, nous les avons. Ne sommes-nous pas près de vous pour combattre, le grand combat, la lutte suprême ? Est-ce que vous osez faire une part pour les droits des femmes, quand hommes et femmes auront conquis les droits de l'humanité ?»

La parité entre les femmes et les hommes, cela me rappelle cette cliente d'un magasin de luxe parisien

s'exclamant au micro d'un journaliste : *«Je n'ai pas le pouvoir d'achat que je mérite».*

Sans doute adepte du fameux

«à travail égal salaire égal», slogan à la mode qui réclame une inégale égalité entre femmes et hommes, cette péronnelle envie-t-elle les travailleurs pauvres au RSA qui, eux, perçoivent une aumône égale entre femmes et hommes, et estime-t-elle que ces derniers le méritent ?

Car s'agissant de l'égalité de rémunérations entre femmes elles-mêmes, nul doute qu'elle ne l'envisage aucunement. Elle ne supporterait sans doute pas qu'une de ses subordonnées puisse revendiquer un salaire égal au sien, parce qu'il s'agit là d'un marqueur concret de sa position dans la hiérarchie sociale, et donc de son pouvoir. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les hommes perçoivent des émoluments plus élevés que leurs collègues féminines, car ils briguent plus souvent les positions de pouvoir. Croit-elle donc qu'il n'y aura d'égalité entre hommes et femmes que lorsque celles-ci parachèveront leur conquête d'une supposée égalité en finissant leur apprentissage mimétique de tout ce qu'il y a de con dans la fabrication du mâle, sa brutalité, ses mesquines petites satisfactions de statut dominant, et sa fierté à exhiber sa puissance virile symbolisée par son grand bureau, sa grosse bagnole et sa grande gueule ?

Enfin, quel mérite peut justifier un écart de salaire, fût-il infime ? Qu'est-ce donc qui peut justifier l'existence de cohortes d'êtres humains condamnés à ne pas même atteindre l'âge adulte par malnutrition ? Quelle faute ont commise les nombreux travailleurs pauvres qui survivent dans la rue et meurent en moyenne 20 à 30 ans avant un riche con prétentieux en costard-cravate ?

François Chaléat



BOYCOTT À BENETTON POUR ASSASSINAT

Le 1er mars 2018, se commémoraient les 7 mois de l'enlèvement et de la disparition, opérée par la gendarmerie nationale, du jeune anarchiste Santiago Maldonado. Ce compagnon a été supprimé pour sa participation au soutien des mapuches en lutte, dans la Loff en Résistance Cushamen, une occupation/récupération de terres appartenant officiellement à la multinationale Benetton. Plus de 70 jours se sont déroulés avant l'apparition de son corps, flottant non loin du lieu où la répression avait frappé.

Perquisitions, mensonges, campagnes médiatiques, n'avaient pas pu empêcher que la mobilisation à son sujet soit énorme, aussi bien à Buenos Aires, que dans diverses parties de la planète, car le fantôme de la dictature était réapparu, avec son mot d'ordre de "disparition".

Tandis que durant plusieurs mois, Santiago était le sujet principal de tous les médias argentins, les autorités gardaient la main sur l'expertise et sur l'autopsie. Aussi, bien que les organisations pour les droits de l'homme demandassent activement la prise en charge de ces démarches, par une équipe de l'ONU, le gouvernement avait interdit cette dernière de s'en occuper, finissant par statuer que Santiago s'était simplement noyé.

Ses compagnons, les mapuches en résistance avaient pourtant vu le moment où Santiago se faisait arrêter et transporter dans un véhicule appartenant à l'entreprise Benetton, qui accompagnait la tentative d'expulsion, entreprise qui n'a jamais été perquisitionnée. Sa famille continue à chercher des explications et soutient que le corps a été déposé en cachette par les autorités.

La situation de Santiago a été connue, diffusée et est devenue emblématique, car il était blanc et faisait

« Nul ne saurait mettre en doute la capacité politique de la classe bourgeoise. Il est sûr qu'elle sait beaucoup mieux que le prolétariat, ce qu'elle veut et ce qu'elle doit désirer, cela pour deux raisons : d'abord, parce qu'elle est beaucoup plus instruite que ce dernier, qu'elle a beaucoup plus de loisirs et beaucoup plus de moyens de toutes sortes de connaître les gens qu'elle élit ; et ensuite, et c'est même là la raison principale, parce que son but n'est point nouveau ni immensément large, comme celui du prolétariat ; il est au contraire tout connu, et complètement déterminé aussi bien par l'histoire que par toutes les conditions de sa situation présente : ce but, c'est le maintien de sa domination politique et économique. Il est si clairement posé qu'il est très facile de savoir et de deviner lequel des candidats qui briguent le suffrage de la bourgeoisie sera toujours représenté selon les désirs les plus intimes de son cœur. Mais ce qui est non moins certain, c'est que cette représentation, excellente au point de vue de la bourgeoisie, sera détestable au point de vue des intérêts populaires. Les intérêts bourgeois étant absolument opposés à ceux des masses ouvrières, il est certain qu'un parlement bourgeois ne pourra jamais faire autre chose que de légiférer l'esclavage du peuple, et de voter toutes les mesures qui auront pour but d'éterniser sa misère et son ignorance. Il faut être bien naïf, vraiment, pour croire qu'un parlement bourgeois puisse voter, librement, dans le sens de l'émancipation intellectuelle, matérielle et politique du peuple. A-t-on jamais vu dans l'histoire qu'un corps politique, qu'une classe privilégiée se soit suicidée, ait sacrifié le moindre de ses intérêts et de ses soi-disant droits, par amour de la justice et de l'humanité ? »

Michel Bakounine

partie de la classe moyenne, un nouveau christ, pâture à t-shirts et spéculations de toute sorte, à tel point que le pape a reçu sa famille, des messes ont été faites partout et des « murales » (énormes peintures murales) ont été érigées dans plusieurs écoles. Des messes pour un anarchiste ... Nous, nous ne t'oublierons pas et n'oublierons jamais tes gestes de solidarité qui ont fait de toi l'idée incarnée et qui t'ont coûté la vie, tu seras dans toutes nos luttes, nos refus, nos occupations et chaque fois qu'on crachera sur l'État, ses institutions et ses sbires

Le 25 Novembre, Rafael Nahuel, jeune mapuche de 22 ans était abattu dans une autre occupation à Bariloche, sur le lac Mascaradi. L'armée argumente l'affrontement. Or la balle du fusil militaire d'intervention, de dernière technologie israélienne, est rentrée par la cuisse, a percé les poumons puis est sortie par devant.

Malheureusement, la mobilisation n'a pas été la même que pour Santiago, car moins de monde s'identifie avec les mapuches, pauvres et anonymes, qui luttent pour la récupération du territoire et de leur dignité.

Nous les anarchistes n'oublierons pas et ne pardonnerons pas.

AMULEPE TAIN WEICHAN !

(Nous poursuivons la lutte !)

MARICHI HUEU !

(dix fois nous tomberons, cent fois nous nous soulèverons)

Guillermo Zunzunegui,
Depuis la Patagonie argentine

Régénération

En hommage au journal fondé en 1900 au Mexique par Ricardo Flores Magón.

Bulletin trimestriel, saisonnier mais asynchrone,
de l'association Germinal : 30 rue Didot-75014 Paris.
regene@riseup.net

Ont participé à ce numéro : Sarah LETOUZEY, M.L., François CHALÉAT, Guillermo ZUNZUNEGUI, Ker OAK, Michel BAKOUNINE par contumace, ainsi que nombre d'amis, et bien d'autres au hasard d'heureuses rencontres.

Judiciairement abolie mais distribuée sans peine.

Le 18 mai dernier divers rassemblements se sont tenus devant des "Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations", pour protester contre l'abattage d'un éleveur par la gendarmerie et contre les raisons qui ont conduit à cette tuerie. Un méfait de plus des forces dites de l'ordre, qui s'ajoute à la longue liste de récidives policières qui, parmi une foule d'autres, compte aussi Zyed Benna et Bouna Traoré, Lahoucine Aït Omghar, et encore Selom et Matisse tués dans des circonstances similaires à celles qui conduisirent Zyed et Bouna à la mort. Quoi que la plupart des victimes soient de couleur de peau et de faciès banalement suspects aux yeux de l'engeance des voisins et autres citoyens "vigilants", le problème ne relève pas essentiellement d'un racisme plus ou moins débridé des forces dites de l'ordre. Le problème, sous toutes les latitudes, réside dans leur existence même. Donc dans celle du système à la scandaleuse survie duquel elles sont indispensables.

Dossier complet sur : http://cras31.info/IMG/pdf/dossier_cras_sur_l_assassinat_de_jerome_laronze_07_2018.pdf

Concernant le meurtre de Jérôme Laronze:

Je ne connaissais pas Jérôme Laronze. Pas plus que je ne connaissais Angelo Garand, Joseph Guerdner, Amine Bentounsi, Rémi Fraisse, Adama Traoré ou les autres victimes de meurtres policiers. Mais parmi les horreurs que nous livre chaque jour l'actualité, celle-ci est tombée si près de moi que j'ai tremblé. Nous avions presque le même âge. Nos fermes étaient distantes de quelques kilomètres seulement. Nous étions tous deux révoltés par l'industrialisation de l'agriculture. Malheureusement, nous ne nous sommes jamais rencontrés.[...]

Jérôme élevait des vaches et des veaux de boucherie sur la commune de Trivy, dans le sud de la Bourgogne [...], aliments produits sur la ferme, soins par les plantes, abandon des pesticides et des engrais de synthèse... Installé sur la propriété familiale depuis 2003, il avait considérablement augmenté la production en doublant l'aire du troupeau et la surface de la ferme pour atteindre plus de 100 hectares de prés et de champs. Rien à voir avec le « petit paysan », cette figure stéréotypée si utile aux publicitaires pour vanter les productions industrielles. Grand lecteur et amoureux de la nature, Jérôme avait forgé ses propres convictions au contact des éléments, ce qui lui valait parfois de passer pour un original. En 2010, il subit un premier contrôle de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) portant sur l'identification de ses animaux. C'est en 2014 que les choses se gâtent. Sur les 160 bovins que compte la ferme, une quarantaine de jeunes animaux n'ont pas été déclarés dans le délai légal de sept jours après la naissance. Il faut dire que par commodité, Jérôme ne déclare ses veaux qu'une seule fois par an, bien que les animaux soient tous identifiés par une boucle d'oreille. Une astuce assez répandue chez les agriculteurs pour éviter les excès de paperasserie. A partir de ce contrôle, la répression administrative s'emballe. La DDPP impose à l'éleveur la « limitation de mouvement » de la totalité du cheptel. En pratique, cela veut dire que les animaux ne peuvent plus être vendus ou abattus.[...] Pour lever cette sanction, la DDPP exige que Jérôme réalise des tests ADN afin de prouver la filiation des animaux litigieux. Il refuse catégoriquement l'emploi de telles méthodes. Ses bêtes entrent alors en procédure d'élimination. Elles devront être abattues ou euthanasées sur décision administrative, au nom du « bien-être animal ».

L'interdiction de vendre ses animaux met Jérôme dans une situation délicate.[...] Il fait face à des difficultés très concrètes pour alimenter ses bêtes. Il fait alors un choix politique : puisque l'administration lui retire des animaux, qu'elle s'en occupe. « Je vais pas m'occuper de bêtes qu'on va tuer ! » Il privilégie donc l'alimentation du trou-

peau en règle au détriment de ce lot destiné à l'équarrissage. Ces animaux perdent peu à peu du poids ou se trouvent en retard de croissance. Certains finissent même par mourir. La DDPP ne manque pas de relever chaque infraction et poursuit l'éleveur devant le tribunal correctionnel de Mâcon. En avril 2016, Jérôme est condamné à trois mois de prison avec sursis et 5000 € d'amende « pour avoir mal géré son troupeau ». Une situation ubuesque qui fait dire à un voisin agriculteur que « l'administration déshabilite les éleveurs et leur fait un procès pour nudité. »

En juin 2016, une nouvelle étape est franchie lorsque les agents de la DDPP arrivent sur place avec les gendarmes pour appuyer leur intervention. Ce jour-là, les contrôleurs, garants du « bien-être animal » font la preuve de leur incompétence. Venus pour contrôler l'identification des bovins, ils serrent les animaux à l'angle d'une parcelle entre une clôture et une rivière. Les vaches affolées par les agents se précipitent alors dans le cours d'eau, et plusieurs bêtes meurent noyées dans la bousculade.[...]

Suite à ce carnage embarrassant et grâce à l'intervention de sa soeur avocate, la situation administrative de Jérôme est finalement régularisée après la réalisation de deux tests ADN à sa charge. Malgré tout, les laissez-passer nécessaires à la vente des animaux restent bloqués à l'Établissement départemental de l'élevage (EDE) pour une facture impayée de quelques centaines d'euros. Le chèque part dans la semaine qui suit. Pourtant l'EDE mettra quatre mois avant de restituer les documents à l'éleveur. Quatre mois pendant lesquels Jérôme rumine sa frustration et sa colère. Il refuse désormais toute procédure administrative.[...] il n'entend pas céder face à l'acharnement de l'administration.

Le 11 mai 2017, ce sont trois agents de la DDPP qui débarquent sur la ferme à l'improviste avec six gendarmes et le maire de la commune pour réaliser un recensement avant la saisie du troupeau. Jérôme refuse de les accompagner pour ce funeste inventaire. Il rentre chez lui et contacte une amie qui, paniquée à l'idée qu'il puisse mettre fin à ses jours, appelle les pompiers pour qu'ils se rendent sur la ferme. Ils y trouvent un homme calme mais veulent l'emmener à Mâcon pour l'hospitaliser en psychiatrie. Jérôme refuse. Puis, lorsque les gendarmes tentent de le contraindre, il prend la fuite en tracteur.

[...] C'est le début d'une traque de neuf jours pendant laquelle Jérôme déjoue plusieurs fois les embuscades des gendarmes. Il contacte le journal local pour exprimer ses raisons et dénoncer l'hypocrisie du monde agricole.

Le 19 mai, sa cavale tourne au drame. La voiture de Jérôme est signalée dans un chemin de campagne sur la commune de Sailly. Une patrouille de gendarmerie est envoyée pour l'interpeller. Lorsqu'elle arrive sur place, Jérôme est assoupi

sur le siège conducteur. Soudain réveillé par les deux agents, Jérôme démarre sa voiture et tente de s'échapper une fois encore. Les gendarmes tirent. Six coups en quelques secondes. Cinq balles atteignent la voiture. Trois finissent leur trajectoire dans le corps de Jérôme.[...]

Au moment de sa mort, comme au premier jour de sa cavale, ce n'est pas l'administration et ses contrôleurs que fuit Jérôme. [...] Ce qu'il fuit, c'est un internement en psychiatrie, ultime mesure répressive d'un système agricole qui fait du refus de l'administration le symptôme d'un comportement suicidaire, voire dangereux.

Pourtant Jérôme savait qu'il ne pouvait rien seul. Il a cherché des compagnons de galère prêts à défendre ce qu'il reste de paysannerie. Il faisait parti d'un syndicat agricole qu'on place généralement à gauche de l'échiquier politique. Là aussi, nous aurions pu nous rencontrer, si je n'avais pas quitté cette organisation début 2014, quelques mois seulement après y avoir adhéré. Mon désaccord portait déjà sur le problème des normes, de l'industrialisation et des administrations qui tentent de faire disparaître tout ce qui ressemble à un paysan. À l'époque, Jérôme n'était pas encore adhérent. Il est entré dans ce syndicat un peu plus tard la même année. Il s'est beaucoup investi dès le départ, si bien qu'en 2015, il est devenu co-porte-parole et représentant départemental. Malgré tout, Jérôme a affirmé une position plus radicale que ses prédécesseurs et il a parfois rompu avec les pratiques cogestionnaires habituelles. [...] Ses prises de position n'étaient pas du goût de tout le monde. Et les difficultés qu'il rencontrait sur sa ferme, conséquences de l'acharnement administratif, ont été l'occasion de le disqualifier. [...] Enfin, quelques jours après sa mort, dans un communiqué national, le même syndicat suggère qu'il a agi « au-delà de la raison ». Il restait pourtant dans ce syndicat quelques adhérents qui, à défaut d'être de véritables camarades de lutte, étaient de bons amis prêts à l'aider pour remplir ses déclarations.

Jérôme a été tué le 20 mai 2017. Son histoire reste largement méconnue. Et si je tremble encore aujourd'hui, c'est que la colère ne me quitte plus. Je suis en colère contre l'État qui élimine les agriculteurs. Je suis en colère contre les syndicats et autres organisations agricoles qui prétendent agir dans notre intérêt. Je suis en colère contre ces éleveurs qui se pensent meilleurs que leurs voisins alors qu'ils disparaîtront comme les autres. Je suis en colère contre ces cultivateurs (céréaliers, arboriculteurs, maraîchers...) qui ne se sentent pas concernés et qui disparaîtront à leur tour dans l'indifférence. Je suis en colère. Mais j'ai l'espoir que la mort et les mots de Jérôme sortent le monde agricole de sa torpeur. Et que nous reprenions son combat là où Jérôme l'a laissé.

HUGUES BERGER, cultivateur.

Régénération n°24

Qui nous protège de la Protection des populations ?

Le 18 mai 2018, depuis les bureaux de la **Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations** de Foix (Ariège).

Il y a un an, le 20 mai 2017, Jérôme Laronze, éleveur de vaches dans le Mâconnais, était abattu par un gendarme. Nous sommes aujourd'hui dans vos bureaux parce que l'administration agricole dont vous êtes les agents porte une lourde responsabilité dans la mort de cet homme.

Derrière la violence des forces de l'ordre, c'est le harcèlement administratif de vos collègues de Saône-et-Loire qui a conduit à cette exécution. En 2014, ils décident d'immobiliser la totalité de son troupeau : il ne peut plus déplacer, abattre ou vendre ses bêtes. Tout cela parce qu'il n'a pas déclaré dans le délai légal de sept jours la naissance de 45 animaux à l'Établissement départemental de l'élevage (EDE). Les bêtes sont portant identifiées par des boucles numérotées. À partir de là, la mécanique administrative se met en marche. Les injonctions et menaces de l'administration se multiplient, les contrôles vétérinaires sont systématiquement accompagnés par des gendarmes.

En juin 2016, les contrôleurs et les gendarmes font paniquer les vaches qui sont poussées dans la rivière. Cinq d'entre elles sont blessées et meurent dans les jours suivants. Jérôme Laronze n'obtient aucun dédommagement et la DDCSPP continue de lui mettre la pression. L'administration décide d'en finir avec sa ferme. Le 11 mai 2017, les contrôleurs viennent faire le recensement du troupeau en vue de sa saisie. Ce jour là les gendarmes sont plus nombreux que d'habitude et sont accompagnés de pompiers. Ils veulent embarquer Jérôme Laronze pour l'interner en psychiatrie. Il refuse et prend la fuite en tracteur. La traque des gendarmes va durer neuf jours. Le 20 mai au matin, alors qu'il dort dans sa voiture, il est surpris par une patrouille de gendarmes ; il tente une nouvelle fois de s'échapper et est abattu de plusieurs balles dans le dos.

Bien sûr, vous allez nous dire que vous n'êtes pas responsables. Il n'y a jamais personne de responsable chez vous. Nous sommes pourtant bien à la « Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ». C'est bien vous qui coordonnez tous les contrôles dans les fermes du département. Vous êtes chargés de faire appliquer les politiques agricoles de l'Europe et du ministère. Votre rôle est de nous imposer, par la contrainte s'il le faut, chaque nouvelle norme que vous mettez en place avec l'industrie agro-alimentaire. Ce qui est arrivé à Jérôme Laronze, nous le connaissons bien. C'est la logique de votre administration poussée à l'extrême. Celle qui fait disparaître les paysans depuis plus de 60 ans. Sous prétexte de résoudre des crises sanitaires à répétition, vous nous imposez vos règles absurdes. Vous nous obligez à remplir des centaines de formalités administratives qui ne correspondent jamais à notre réalité. Vous imaginez depuis vos bureaux que le travail de la terre rentre dans des cases et des tableaux. Vous vous cachez derrière des considérations de « santé publique » pour imposer des fromageries stériles, des vaccinations dangereuses et des normes de « bien-être animal » qui maltraitent les animaux. À chaque nouvelle norme que vous pondez, des paysans mettent la clef sous la porte parce qu'ils n'ont pas les moyens de les appliquer. C'est la grande machine à trier. Vous faites régner sur le monde paysan un climat de suspicion permanent. Il n'est pas rare de recevoir des courriers de menacede sanctions. Lorsque vous déclarez l'immobilisation d'un troupeau, vous n'avez aucune intention d'aider ni l'éleveur ni les animaux. Vous n'avez aucun problème à saisir des troupeaux entiers et à les envoyer à l'abattoir. Un troupeau, c'est toute une vie et vous n'avez aucun scrupule à la foutre en l'air parce qu'un papier a été mal rempli.

Chaque année, plus de 200 paysans se donnent la mort. Vous appelez cela des « épidémies » de suicides et vous faites des « plans de prévention » qui consistent à raccompagner gentiment vers la sortie « les agriculteurs fragilisés » à coups de médicaments, de blouses blanches et de maisons de repos. Mais Jérôme Laronze, lui, n'est pas mort seul accroché à la poutre de sa grange. Jusqu'au bout, il s'est exprimé sur la condition d'agriculteur aujourd'hui. Avec une grande lucidité, il a tenté de briser le silence des campagnes. On pouvait lire dans le journal de Saône-et-Loire du 19 mai 2017 ses mots « *L'hyper-administration [...] n'apporte rien aux agriculteurs, sinon l'humiliation et les brimades. Cela ne rapporte qu'aux marchands et aux intermédiaires. Mon cas est anecdotique, mais il illustre l'ultra-réglementation qui conduit à la destruction des paysans. Les dossiers de la politique agricole commune sont devenus tellement compliqués que les paysans payent des gens pour faire leurs déclarations. Il y a une solitude de l'agriculteur face aux nombreuses questions des contrôleurs. Pour avoir la paix le paysan va signer tous les papiers qu'on lui tend. [...] Le paysan, on le culpabilise du matin au soir. Et le jour où il se déculpabilise, on lui envoie les gendarmes.* »

Considérant le sort qui a été fait à Jérôme Laronze, nous avons décidé de nous protéger collectivement de vos services. En attendant la disparition de la DDCSPP, nous exigeons la suppression de toutes les mesures administratives qui ont conduit à l'exécution de Jérôme Laronze.

Ainsi nous exigeons :

L'arrêt de la présence des gendarmes lors des contrôles sur les fermes ;
L'arrêt des menaces et de la suspicion permanente des contrôleurs ;
L'arrêt des sanctions pour les déclarations de mouvements faites hors des délais légaux ;
L'arrêt des sanctions pour défaut d'identification ;
L'arrêt des sanctions pour la soi-disant « maltraitance animale » ;
L'arrêt des poursuites judiciaires de votre administration contre les agriculteurs ;
L'arrêt des saisies et de l'abattage des troupeaux ;
L'arrêt des hospitalisations sous contraintes ;
Et l'arrêt des contrôles sur les fermes.

Des paysans fragilisés (par l'administration) et leurs soutiens.